

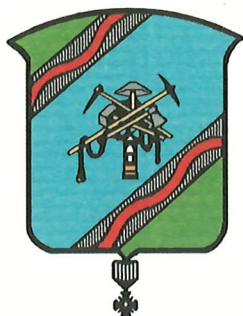
Département du Pas-De-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal

Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

Le 3 avril 2025

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **MERCREDI 9 AVRIL 2025 à 18 h 30, salle du Conseil Municipal « Marcel Houdart »**.

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI – Mmes GAUTHIER – URBANSKI – MM. HOBERG – NOREL – Mmes DOMART – M. BLONDEL – Mmes GODART, BACLET, ainsi que MM. BUGZEL et ANTOCHEWICZ, sont invités à assister à la réunion de la Commission des Finances qui aura lieu le **MARDI 8 AVRIL 2025 à 18h30**, en Mairie.

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 9 AVRIL 2025.

Signature,

Nous préconisons le respect des règles sanitaires suivantes :

- port du masque individuel conseillé,
- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée,
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures.

Hôtel de Ville - 101, Rue Nationale - 62290 NŒUX-LES-MINES - Tél. : 03 21 61 38 00 - Télécopie : 03 21 26 84 08

ORDRE DU JOUR

- 1) *Compte de gestion 2024 : budget principal et budgets annexes,*
- 2) *Vote du Compte Administratif 2024 : ville et affectation des résultats,*
 - 2/1) *Vote du Compte Administratif 2024 : bâtiments industriels et affectation des résultats,*
 - 2/2) *Vote du Compte Administratif 2024 : CAHL et affectation des résultats,*
 - 2/3) *Vote du Compte Administratif 2024 : « lotissement Hautverson » et affectation des résultats,*
 - 2/4) *Vote du Compte Administratif 2024 : « lotissement du Lac » et affectation des résultats,*
 - 2/5) *Vote du Compte Administratif 2024 : « lotissement Paradis » et affectation des résultats,*
 - 2/6) *Vote du Compte Administratif 2024 : « lotissement Voltaire » et affectation des résultats,*
 - 2/7) *Vote du Compte Administratif 2024 : « lotissement Cosec » et affectation des résultats,*
 - 2/8) *Vote du Compte Administratif 2024 : « lotissement Plein Air » et affectation des résultats,*
- 3) *Délibération budgétaire 2025,*
- 4) *Fongibilité des crédits : budgets primitifs 2025,*
- 5) *Vote du Budget Primitif 2025 : ville,*
 - 5/1) *Vote du Budget Primitif 2025 : bâtiments industriels,*
 - 5/2) *Vote du Budget Primitif 2025 : Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord,*
 - 5/3) *Vote du Budget Primitif 2025 : lotissement Hautverson,*
 - 5/4) *Vote du Budget Primitif 2025 : lotissement du Lac*
 - 5/5) *Vote du Budget Primitif 2025 : lotissement Plein Air,*
 - 5/6) *Vote du Budget Primitif 2025 : lotissement Voltaire,*
 - 5/7) *Vote du Budget Primitif 2025 : lotissement Cosec,*
- 6) *Vote du taux des Taxes Locales 2025,*
- 7) *Modification d'autorisation de programme et de crédits de paiement : reconstruction de la salle Douphy,*
- 8) *Provision pour risques : Budget Primitif 2025 : bâtiments industriels,*
- 9) *Avis sur le projet du SCoT arrêté le 4 mars 2025,*
- 10) *Vente définitive d'un terrain Rue de l'Epée,*
- 11) *Vente du lot 14, lotissement Voltaire,*
- 12) *Vente définitive d'un bâtiment industriel,*
- 13) *Annulation de la vente de terres agricoles à l'association Noeux Environnement,*
- 14) *Bail emphytéotique rural à l'association Noeux Environnement,*
- 15) *Renouvellement du partenariat avec l'Association Nationale pour la Protection de la Santé,*
- 16) *Avis du Conseil Municipal sur l'implantation d'une micro-crèche située Parc de la Tourelle : modificatif,*
- 17) *Avis du Conseil Municipal sur la vente du logement locatif situé 28, Rue de la Cité à Noeux-les-Mines, propriété de la SA d'HLM Maisons&Cités,*
- 18) *Attribution de subvention « Amicale du personnel communal de la ville de Noeux-les-Mines », dans le cadre de la cotisation au CNAS, exercice 2025,*
- 19) *Motion contre le projet d'implantation d'une installation de stockage de déchets dangereux à Hersin-Coupigny.*

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



*Le Maire,
Conseiller régional des Hauts-de-France,*

Serge MARCELLAK.